

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 05 FEVRIER 2019 – PV 423

Présents : Farid EL MASSOUDI - Patrick MONIER.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

115. CEA : noté (terrain). Indisponibilité terrain jusqu'au 05/02/2019.

116. ASPTT 3 Sifac : noté. Accord CFE, match vs CD Varcès reporté à une date ultérieure.

117. St-Martin d'Hères : noté.

118. St-Martin d'Uriage : noté. Indisponibilité terrain, accord CFE match en retard.

119. Métropolitains 1 : noté. Etude dossier : équipe rétablie dans ses droits au 01/02/2019. Match vs St-Paul-de-Varcès reporté à une date ultérieure.

120. St-Paul-de-Varcès : noté. Accord CFE.

NOTE A TOUS LES CLUBS - Rappels

Terrain : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH programmé à Grenoble (Bachelard ou Espagnac), prévenir impérativement **Mr Dominique BOENIGEN, 06.29.43.70.24** (service des sports, Grenoble).

Respect des Horaires terrains Grenoble :

21h45 : extinction des lumières vestiaires,

22h00 : extinction des lumières vestiaires + fermeture de l'installation + **sortie de l'installation de l'ensemble des usagers.**

Arbitre : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH prévenir impérativement l'**arbitre désigné** et **Mr Riad NASRI, 06.21.62.45.26** (Désignateur des arbitres pour le Foot Entreprise).

Règlements : Pour toute question concernant les Règlements (licences par exemple), contacter Mr **Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77** (Président de la Commission des Règlements).

Correspondants équipe : la liste des correspondants de chaque équipe est disponible sur le site du district : <https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2018/11/Correspondants-2018-2019-2018-11-22.pdf>

NOTE A TOUS LES CLUBS

Saisie des résultats : Les résultats doivent être saisis sur internet et les FM envoyées au district (mail, courrier, etc). En cas de match non disputé (cause intempéries par exemple), saisir **impérativement** « **match non joué** ». Toutes les équipes sont priées de vérifier l'exactitude des résultats saisis et de renvoyer les FM si erreurs ou si matches en retard programmés déjà joués. Toutes les équipes peuvent se contacter pour programmer des matches en retard, et dans ce cas proposer une date pour étude et validation de la CFE.

Trésorerie : Tous les clubs doivent consulter le PV de la Commission Trésorerie.

Annulation de la Journée du 28/01/2019 : Les matches du 28/01/2019 sont **reportés au 18/02/2019.**

COUPE de la Fédération des Clubs de la Défense

CD Varcès (38) – CSLG Saint-Etienne (42).

Jeudi 07/02/2019, 15h00. René Perrouault, Champ-sur-Drac.

COUPE DE L'ISERE, ENTREPRISE A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

A04. Air Liquide – .ASPTT 2 ST

Lundi 18/02/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.

A04. CEA 1 ST – GSE.

Lundi 18/02/2019, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

A04. Exempt : ASPTT 3 Sifac.

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J09. CEA 1 ST – CEA 2 Grenoble : Match du 04/02/2019 reporté à une date ultérieure.

J09. ASPTT 3 Sifac – CD Varcès : Match du 04/02/2019 reporté au 25/02/2019.

J10. GSE – ASPTT 2 ST.

Lundi 11/02/2019, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

J10. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 11/02/2019, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J10. CD Varcès – CEA 1 ST.

Lundi 11/02/2019, 20h30. Stade de la Tour, St-Quentin-sur-Isère.

J10. CEA 2 Grenoble – Air Liquide.

Lundi 11/02/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.

J10. Exempt : Belledonne.

RJ01. ASPTT 1 La Poste – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 18/02/2019, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

RJ04. Belledonne – CD Varcès.

Lundi 18/02/2019, 20h30. Stade de la Tour, St-Quentin-sur-Isère.

RJ01. Air Liquide – CEA 2 Grenoble.

Lundi 25/02/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.

RJ02. GSE – Belledonne.

Lundi 25/02/2019, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

RJ07. CEA 1 ST – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 25/02/2019, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

RJ09. ASPTT 3 Sifac – CD Varcès.

Lundi 25/02/2019, 20h30. Stade de la Tour, St-Quentin-sur-Isère.

COUPE DE L'ISERE, SENIOR A 8 ET ENTREPRISE

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matchs en retard à jouer semaine du 18/02/2019 au 21/02/2019

si match(es) non joué(s) semaine du 28-31/01/2019

St-Martin d'Hères – Virieu.

St-Paul-de-Varcès – Métropolitains 1.

Jarrie-Champ 2 – Fontaine les Iles.

Vallée de la Gresse – USVO.

CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D1

Matchs à jouer semaine du 11/02/2019 au 14/02/2019

J10. St-Martin d'Hères – St-Martin d'Uriage.

J10. Deux Rochers 2– Jarrie-Champ 1.

J10. Villeneuve – Deux Rochers 1.

J10. Métropolitains 1 -- USVO Grenoble.

Matchs en Retard, à jouer semaines du 18 au 28/02/2019

Matchs de coupe (si matchs non joués semaine du 28 au 31/01/2019) :

St-Martin d'Hères – Virieu (D2).

St-Paul-de-Varces (D2) – Métropolitains 1.

Vallée de la Gresse (D2) – USVO.

Matchs de championnat : **J01.** USVO - Métropolitains 1. **J03.** Deux Rochers 1 - Métropolitains

1. **J05.** Deux Rochers 2 - Métropolitains 1. **J06.** USVO - Jarrie-Champ 1. **J06.** Villeneuve -

Métropolitains 1. **J08.** USVO - Deux Rochers 1. **J08.** St-Martin d'Hères - Deux Rochers 2.

CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J10. Umicore Foot – Vallée de la Gresse.

Lundi 11/02/2019, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matchs à jouer semaine du 11/02/2019 au 14/02/2019

J10. Touvet-Terrasse 2 – St-Paul-de-Varces.

J10. Virieu – Jarrie-Champ 2.

J10. Touvet-Terrasse 1 – Fasson.

Matchs en Retard, à jouer semaines du 18 au 28/02/2019

Matchs de coupe (si matchs non joués semaine du 28 au 31/01/2019) :

St-Martin d'Hères (D1) – Virieu.

St-Paul-de-Varces – Métropolitains 1 (D1).

Jarrie-Champ 2 – Fontaine les Iles.

Vallée de la Gresse – USVO (D1).

Matchs de championnat : **J01.** Vallée de la Gresse - Umicore Foot. **J01.** Fasson - Touvet-

Terrasse 1. **J01** Jarrie-Champ 2 - Virieu. **J02.** Virieu - Vallée de la Gresse. **J02.** Umicore Foot -

Jarrie-Champ 2. **J03.** St-Paul-de-Varces - Virieu. **J03.** Fasson - Umicore Foot. **J04.** Umicore

Foot - St-Paul-de-Varces.